

Nos 10 victoires

2023

obtenues en collaboration avec les défenseur·e·x·s du monde entier.



1.

Nous avons continué à travailler avec les défenseur·e·x·s des droits humains du monde entier. Nous avons notamment soutenu les activistes cherchant à obtenir des comptes pour les crimes de guerre commis en Palestine et en Ukraine ; et nous avons épaulé les défenseur·e·x·s demandant justice contre le racisme systémique des forces de l'ordre à l'encontre des personnes d'ascendance africaine aux États-Unis et au Brésil.



2.

En République Démocratique du Congo, où nous travaillons avec les autorités et les acteurs de la société civile depuis huit ans, le gouvernement a enfin adopté une loi nationale visant à protéger les défenseur·e·x·s des droits humains.



3.

En Algérie, Jamila Loukil, Kaddour Chouicha et Said Boudour, trois défenseur·es des droits humains abusivement accusé·es de "terrorisme" ont été acquitté·es alors qu'ils et elle risquaient jusqu'à 20 ans de prison. Selon les activistes, ce dénouement heureux doit beaucoup à notre plaidoyer et à notre soutien.



4.

Grâce à notre campagne, un record de 13 États ont évoqué des cas d'intimidation et de représailles au Conseil des droits de l'Homme à Genève et, pour la première fois, des cas individuels ont été publiquement mentionnés lors de l'Assemblée générale à New York.



5.

16 défenseur-e-x-s ont participé à notre tout premier programme de formation hybride de plaidoyer pour les droits humains, comprenant une formation en ligne intensive, un renforcement des capacités, ainsi que des opportunités de réseautage et de soutien au plaidoyer en présentiel. Nous avons contribué au développement des capacités de plus de 800 défenseur-e-x-s et soutenu leurs travaux de plaidoyer à travers des tables rondes, des séminaires et des consultations.



6.

Pour célébrer le 25ème anniversaire de la Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme, nous avons consulté plus de 500 défenseur-e-x-s des droits humains pour élaborer un document visant à regrouper et mettre à jour toute la jurisprudence internationale et régionale concernant les défenseur-e-x-s et leurs besoins ainsi que les évolutions des mouvements des droits humains.



7.

Nous avons relayé la parole des défenseur-e-x-s dans nos déclarations au Conseil des Droits de l'Homme, dont la majorité ont été prononcées par les défenseur-e-x-s et les victimes de violations eux-mêmes. Les défenseur-e-x-s ont aussi pu échanger avec les Rapporteur-e-x-s spéciaux des Nations unies et contribuer à leurs rapports grâce à notre mise en relation.



8.

Nous avons renforcé la solidarité entre les défenseur-e-x-s du monde entier à travers des initiatives innovantes comme l'organisation d'une visite pour une délégation de défenseur-e-x-s chinois en Argentine, au Brésil et au Chili afin qu'ils et elles rencontrent la société civile et les décideur-euses politiques de ces pays.



9.

Nous avons fourni des plateformes de plaidoyer et un soutien aux défenseuses des droits des femmes de divers pays, dont l'Iran et l'Afghanistan, militant pour la reconnaissance du crime d'apartheid fondé sur le genre.



10.

Nous avons continué à promouvoir le travail des défenseur-e-x-s des droits humains en développant une narration innovante et positive que nous avons relayée dans les médias et sur nos réseaux.